

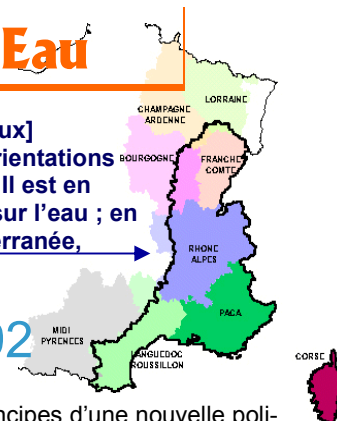
SMRD

Inf'Eau

le journal du bassin versant de la DROME

Le SDAGE et la Loi sur l'Eau

Le SDAGE [Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux] actuellement en vigueur a été adopté en 1996. Il définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Il est en cours de révision pour intégrer les innovations de la directive cadre sur l'eau ; en 2009, deux SDAGE seront adoptés : l'un pour le bassin Rhône-Méditerranée, l'autre pour la Corse.



La loi sur l'eau du 3 janvier 1992

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 [révisée le 30 déc. 2006] a défini les principes d'une nouvelle politique de l'eau en affirmant que l'eau est un patrimoine commun dont la gestion équilibrée est d'intérêt général. La loi a mis en place des outils de planification décentralisée pour faciliter la mise en œuvre de cette politique :

- les **SDAGE**, Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux, élaborés pour chacun des grands bassins hydrographiques français par les comités de bassin.
- les **SAGE**, [Schémas d'Aménagement de l'Eau], élaborés à une échelle plus locale (bassin versant d'une rivière, système aquifère, etc...), lorsque cela est nécessaire, par une Commission Locale de l'Eau.

« L'eau est un patrimoine commun dont la gestion équilibrée est d'intérêt général »

Les orientations fondamentales du SDAGE

Le 20 décembre 1996, le **Comité de bassin (alors Rhône-Méditerranée-Corse)**, où sont représentés tous les acteurs de l'eau, a adopté à l'unanimité le SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse, après 5 ans de travail et de concertation.

Le SDAGE détermine les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et les aménagements à réaliser pour les atteindre.

Ces orientations sont déclinées en objectifs et règles de gestion précises. Elles sont l'expression politique de la volonté de tous les acteurs et gestionnaires de l'eau.[...]

Aujourd'hui, le SDAGE constitue la référence commune pour tous les acteurs de l'eau, puisqu'il bénéficie d'une légitimité politique et d'une portée juridique [opposable aux administrations].

Source : extrait du site internet de l'Agence de l'Eau (www.eaurmc.fr)

Deux rendez vous à ne pas manquer pour parler du SDAGE :

Vendredi 30 mai : la Fête de l'Eau et de l'Apron à Grâne

Vendredi 20 juin : la Fête de la Transhumance au parc du Martouret à Die



...suite page 4



« Vous allez être consulté sur le SDAGE 2009.

Faites un geste citoyen : répondez au questionnaire que vous recevrez ce printemps ! »

Courant 2008, découvrez le site internet du SMRD.



La révision du SDAGE

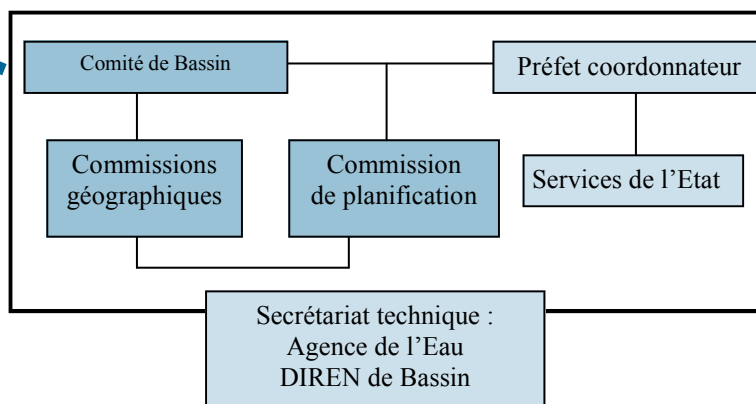


LES 8 ORIENTATIONS FONDAMENTALES PRESENTIES POUR 2009

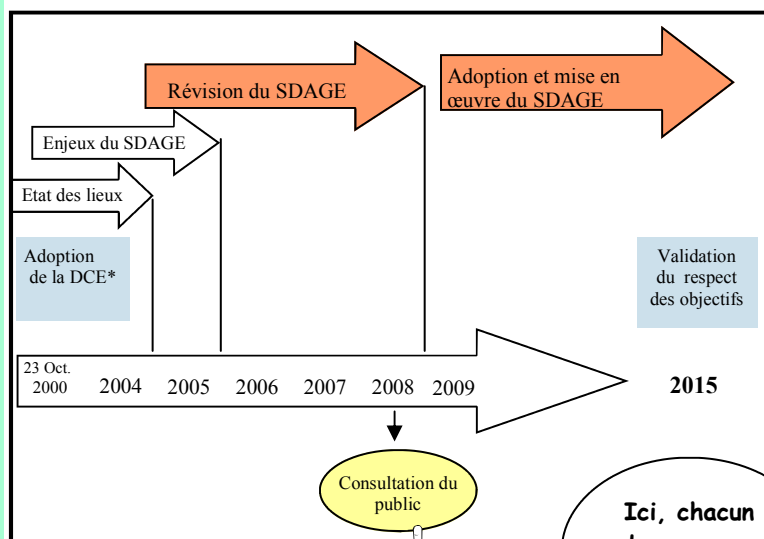
1. Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité
2. Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques
3. Intégrer les dimensions sociales et économiques dans la mise en œuvre des objectifs environnementaux
4. Organiser la synergie des acteurs pour la mise en œuvre de véritables projets territoriaux de développement durable
5. Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé
6. Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques
7. Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir
8. Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau

Extrait du projet de SDAGE 2009 disponible sur www.rhone-mediterranee-eaufrance.fr/gestion/dce/

L'organisation mise en place pour concevoir, rédiger et valider le nouveau projet de SDAGE :



Le calendrier :



*DCE : la Directive Cadre sur l'Eau est l'équivalent du SDAGE au niveau européen.



Ici, chacun donnera son avis !

L'Agence de l'eau ne fait pas que le secrétariat du SDAGE...

L'Agence de l'eau est au service de trois grandes missions :

- ✔ la **lutte contre la pollution** industrielle, agricole et urbaine,
- ✔ la **protection** de la ressource et de l'alimentation en eau potable,
- ✔ la **restauration et la mise en valeur** des milieux aquatiques.

L'Agence de l'eau n'est ni un distributeur d'eau, ni l'organisme chargé de la police de l'eau. Son rôle est d'apporter à tous les usagers de l'eau **des conseils** sur l'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau et **des aides financières**

pour résoudre ces problèmes. Sachant que l'eau est une ressource rare et fragile, qu'il faut **gérer et protéger**, l'Agence met en œuvre le triple principe instauré par la loi :

- ✔ celui qui pollue l'eau paie,
- ✔ celui qui prélève l'eau paie,
- ✔ celui qui dépollue est aidé.

Et par conséquent, elle perçoit des redevances (sorte de taxes) de la part de tous les utilisateurs qui consomment et/ou polluent l'eau. Ces redevances, dont le rôle est d'inciter à préserver la ressource en eau et les

milieux aquatiques, permettent à l'Agence d'apporter une aide financière aux usagers qui mettent en œuvre des actions de lutte contre la pollution et d'aménagement des ressources en eau.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse a son siège à Lyon, et compte quatre délégations : Rhône-Alpes, Besançon, Marseille, Montpellier. Elle emploie, en 2004, 363 personnes.

Extrait du site internet de l'Agence de l'Eau (www.eaurmc.fr/juniors)

L'entretien des rivières



Le RIF de Mison, inaccessible avant les travaux

Les travaux de restauration et d'entretien prévus en 2007 sont achevés. Vendredi 11 avril, la réception des travaux amont a eu lieu à Mison avec le groupement GOUYOU, ANDRE, ONF ayant réalisé les opérations.

Bernard BUIS, Président du SMRD, a pu féliciter ces entreprises dont le travail a été particulièrement difficile sur ce chantier et Monsieur le Maire est heureux d'avoir maintenant un sentier de balade qui permettra de redécouvrir agréablement la rivière.

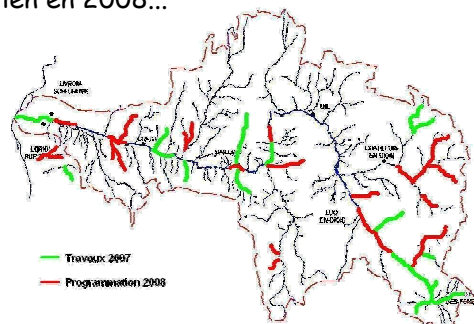
Le RIF de Mison, après les travaux, devient un lieu agréable qui attirera le promeneur

Sur l'ensemble du bassin versant en 2007, c'est près de 90 km de berges qui ont été entretenus par le SMRD pour le compte des propriétaires.

Ces travaux d'entretien de la végétation (abattage sélectif des arbres penchés ou en mauvais état sanitaire, élagage des branches basses, enlèvement sélectif des embâcles...) poursuivent à la fois un objectif hydraulique (stabiliser les berges et assurer le bon écoulement des eaux) et un objectif de valorisation des milieux aquatiques (augmenter la biodiversité et mettre en valeur le paysage).



Le S.M.R.D. poursuit les travaux d'entretien en 2008...



Les riverains concernés seront conviés à des réunions publiques avant chaque opération.



Réception des travaux avec de gauche à droite : P. ANDRE (ETF), M. IMBERT (ONF), J.C. ODDON (Maire de Mison), P. GOUYOU (travaux forestiers), B. BUIS, F. GONNET, A. BABYLON et J. NIVOU (SMRD)

La prise en compte de la gestion forestière pour la recharge sédimentaire de rivières torrentielles



L'un des problèmes de notre rivière est l'enfoncement de son lit qui met à nu les structures des ouvrages et les fragilise. Le reboisement des versants de la Drôme et de ses affluents, au cours du siècle dernier, limite l'érosion et la recharge des cours d'eau en sédiments. Cela pourrait expliquer une partie du phénomène d'enfoncement. Un chercheur du CEMAGREF nous parle de l'étude réalisée à ce sujet sur les sites expérimentaux de Ausson et de la Béoux.

Dans le cadre du programme LIFE [L'Instrument Financier Européen] eau et forêts qui s'est achevé début 2007, un des objectifs retenus conjointement entre acteurs de l'eau et de la forêt était d'envisager des actions sur le couvert forestier à l'échelle du bassin versant, échelle en cohérence avec la Directive Cadre sur l'Eau et la recherche d'un bon état écologique des masses d'eau. A ce titre les intercommunalités du bassin de la Drôme et les partenaires du programme LIFE ont sélectionné et appareillé en 2005 des ravines (site d'Ausson sur la commune de Die) ainsi qu'un affluent de la Drôme (Torrent de la Béoux sur la commune de Poyols). Le but était de tester des actions en forêt, favorables à la recharge sédi-

mentaire des rivières torrentielles.

Les résultats obtenus sur Ausson ont montré une augmentation de l'ordre de 40% de l'érosion après déboisement. Sur le torrent de la Béoux, l'absence de crue significative depuis décembre 2003 n'a pas permis d'obtenir les résultats escomptés. La portion de terrasse qui avait été déboisée en 2005 pour faciliter la recharge sédimentaire par érosion des berges n'a pas été mobilisée.

Deux années supplémentaires de mesures dans le cadre d'un programme financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Conseil Régional permettront de consolider les

premiers résultats. Leur valorisation par une large communication apportera des éléments pratiques et démonstratifs sur l'action possible de la gestion forestière dans les plans de gestion sédimentaires des cours d'eau, en particulier ceux qui seront inscrits dans le futur contrat de rivière Drôme. Le projet est porté par une équipe ONF [Office National des Forêts], Cemagref Grenoble [Centre d'Etudes du Machinisme Agricole et de la Recherche en Environnement et Forêt] et CNRS/université Lyon [Centre National de Recherche Scientifique].

Frédéric LIEBAULT—CEMAGREF

Deux rendez-vous à ne pas manquer :

La fête de l'eau et de l'apron aura lieu à **Grâne** le **30 mai**, sur la place du village. Toute la journée, vous pourrez admirer les créations des élèves ayant participé aux programmes pédagogiques sur l'eau et l'apron. A 17h30, nous vous proposons de discuter avec des professionnels de la préservation du milieu naturel et des espèces comme l'apron.

Autour de la table, Jean SERRET, Président de la Commission Locale de l'Eau, Alain BABYLON, Directeur et Technicien Rivière du Syndicat Mixte de la Rivière Drôme, Jean Michel FATON, Conservateur à la Réserve des Ramières, Daniel RIVIERE, de l'Agence de l'Eau, Gérard DELARBRE, de la Fédération des pêcheurs et Marion LANGON, du Conservatoire Régional Espaces Naturels.

Pour plus d'informations sur cet événement, contacter Marie BOUDOT, SMRD au 04 75 21 85 23 ou Stéphane MORIERE, Réserve des Ramières au 04 75 41 01 20.



Au travers de ces deux événements, animés par Jean Baptiste CHEMERY, de la société CONTRECHAMP, nous verrons **comment chacun de nous peut lutter contre la pollution et aider à mieux gérer l'eau**. Des spécialistes du SDAGE répondront à toutes vos questions.

La fête de la transhumance célèbre, à sa façon, le printemps et, avec lui, la montée des troupeaux dans les alpages. Sur trois jours, vous pourrez vivre cet événement avec les éleveurs et partager la passion de leur métier et de leur territoire. **Le 20 juin à 19h30**, sur le magnifique site du **Martouret à Die**, la soirée débutera par un repas au cours duquel vous pourrez visionner un film sur la rivière Drôme. Nous vous inviterons ensuite à discuter avec des professionnels de la préservation du milieu naturel au travers des espaces naturels sensibles et de la gestion des forêts du Diois. Nous parlerons aussi des synergies qui peuvent se mettre en place entre acteurs pour arriver à gérer au mieux notre environnement.

Autour de la table, Jean SERRET, Président de la Commission Locale de l'Eau, Alain BABYLON, Directeur du SMRD, Fabrice GONNET, Technicien Rivière au SMRD, Jean Michel FATON, conservateur à la Réserve des Ramières, Daniel RIVIERE, de l'Agence de l'Eau, Daniel EYRAULT de l'Office National des Forêts, Nicolas GOGUE MEUNIER, Chef du Service Espaces Naturels Sensibles au Conseil Général, Bernard MANDAROUX, éleveur BIO dans le Diois.

Pour plus d'informations sur cet événement, contacter Marie BOUDOT, SMRD au 04 75 21 85 23 ou Alexandra POIL-BLANC, Fédération Départementale Ovine, au 04 75 56 76 23.

Nous contacter

SMRD Siège technique de Saillans

Place Maurice Faure
26340 Saillans
Téléphone : 04 75 21 85 23
Télécopie : 04 75 21 38 35
Messagerie : info@smrd.org

Chrystel FERMOND, Chargée de mission
Julien NIVOU, Technicien aval
Fabrice GONNET, Technicien amont
Marie BOUDOT, Secrétaire

SMRD Siège Administratif de Valence

Hôtel du Département
26026 Valence Cedex
Téléphone : 04 75 79 26 95

Alain BABYLON, Directeur
Agnès BOUVERON, Coordinatrice

Président : Bernard BUIS

Editeur, maquette, rédaction,
photos : SMRD

Impression : Imprimerie CAYOL

Ce numéro a été édité en 19 500
exemplaires.

